

## Questions autour de l'unique motif officiel de dissolution de la FSA : la solidarité avec les évêques français

1. Pourquoi une solidarité uniquement avec les évêques français, alors qu'il y a des membres de la FSA d'autres origines ?
1. Pourquoi l'archevêque prône-t-il une solidarité avec les évêques français, au détriment de la solidarité avec ses propres séminaristes et ses propres prêtres, même s'ils ont choisi une vie en fraternité ?
2. Pourquoi nier le droit inaliénable de chaque (futur) séminariste à s'adresser au diocèse de son choix ?
3. D'où vient ce refus d'admettre que, si la Fraternité continue de s'épanouir, des prêtres de la FSA pourront être prêtés à d'autres diocèses, en Belgique ou dans d'autres pays ?
4. Puisque la dissolution de la FSA signifie *de facto* dissolution de ses antennes, où est la solidarité de l'archevêque avec l'évêque de Bayonne, qui reçoit l'aide de la FSA pour sa cathédrale de Bayonne ?
5. Pourquoi cette discrimination entre la FSA (et ses membres étrangers) et les autres communautés de prêtres et séminaristes (Emmanuel, neo- catéchuménat, ...) qui comptent encore davantage de membres étrangers, notamment français ?
6. Que penser de cette contradiction : vouloir expulser et dissoudre la FSA, mais se dire prêt à accepter ses membres isolément (en oubliant subitement la solidarité avec les évêques français !)
7. Pourquoi vanter la « diversité » et la multi-culturalité dans la société et la maudire au sein de l'Église (alors que précisément « catholique » signifie « universel » ?
8. Pourquoi a-t-il fallu une « commission spéciale » d'enquête chez les membres de la FSA pour conclure que des évêques (belges) doivent être solidaires des évêques (français) ?
9. Pourquoi a-t-il fallu un « long discernement » pour décider que la solidarité avec les évêques français primait sur les bienfaits apportés par une fraternité dont le communiqué du 15 juin, rappelons-le, faisait l'éloge ?
10. Peut-on connaître le nom des évêques français qui se seraient plaints que la Belgique « piquait » leurs vocations ?
11. Pourquoi les évêques français qui se plaignent que la Belgique les prive de leurs vocations ne créent-ils pas une antenne FSA dans leur diocèse ou, à défaut, une fraternité avec une charte comparable ?
12. N'y a-t-il actuellement aucun séminariste belge inscrit dans un séminaire français ou dans un séminaire d'un autre pays étranger ?
13. N'y a-t-il actuellement aucun prêtre belge qui exerce un ministère paroissial en France ou ailleurs en Europe ? Il y avait en 2015 une vingtaine de prêtres belges oeuvrant en France.<sup>1</sup>
14. C'est quoi le diocèse d'origine d'un jeune du 21<sup>e</sup> siècle ? celui où il est né ? celui où il a vécu enfant ? celui où il a vécu adolescent ? celui où il a étudié ? celui où il a reçu sa vocation ? celui où... ?
15. Quel est le sens des arguments « nationalistes » ou « provincialistes » dans une Europe et un monde que l'archevêque rêve sans frontière ?

---

1

<http://www.mission-universelle.catholique.fr/echanger/pretres-etrangees-en-france/291034-pretres-venant-dailleurs-dans-les-dioceses-de-france/>

16. En ce qui concerne les autres évêques belges : s'ils ont peur que la FSA leur « pique » des vocations, pourquoi ne créent-ils pas à leur tour une antenne FSA dans leur diocèse propre, puisqu'apparemment cette fraternité attire les vocations ?
17. Pourquoi éteindre la promesse d'une fraternité qui ralliait des séminaristes et prêtres belges néerlandophones et francophones ?
18. Pourquoi ? Pourquoi ?

Est-il si dérangeant de voir advenir une nouvelle génération de prêtres prêts à « *donner leur vie sans compter pour délivrer du drame de l'indifférence les âmes chrétiennes endormies et susciter la foi en celles qui ne l'ont pas* » (charte de la FSA) ?

Est-il possible pour ceux qui travaillent à la décroissance de l'Eglise et la fermeture des églises de s'entendre avec ceux qui travaillent à sa croissance et à l'ouverture des églises ?